

Communiqué de presse**Les cantons participent activement au plan d'actions de la Confédération pour l'électricité**

**Lors de l'Assemblée générale de l'EnDK, hier à Berne, les Directeurs cantonaux de l'énergie et la Cheffe du DETEC, la Conseillère fédérale Doris Leuthard, ont débattu des conséquences de la catastrophe nucléaire de Fukushima sur la politique énergétique suisse. Les cantons entendent collaborer activement à l'élaboration du plan d'actions de la Confédération pour l'électricité.**

Lors de l'Assemblée générale de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie, la ministre de l'Energie, Doris Leuthard, a informé l'EnDK de la situation actuelle de la politique énergétique et des décisions récentes du Conseil fédéral. Les discussions ont porté sur les conséquences de la catastrophe de Fukushima sur la politique énergétique de la Suisse. L'EnDK salue expressément la décision du Conseil fédéral de suspendre jusqu'à nouvel avis les projets de construction de nouvelles centrales nucléaires.

En préambule, la Conférence des Directeurs cantonaux de l'énergie tient à faire part de l'immense sympathie qu'elle éprouve pour les innombrables victimes de la succession de tragédies survenues au Japon.

**Garder son sang froid**

La Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie a relevé le caractère émotionnel entourant les discussions et débats en cours autour des conséquences de la catastrophe nucléaire japonaise, appelant chacun à garder la tête froide face à cette situation inédite. Les intervenants ont réaffirmé que la sécurité de la population était évidemment un impératif absolu et non négociable. Mais la nécessité et la sécurité d'un approvisionnement énergétique fiable pour notre pays reste un défi crucial pour l'avenir. Il n'y a pas de recettes miracles mais le plan d'actions envisagé par la Confédération est un instrument essentiel de nature à apaiser les débats.

**Calendrier ambitieux**

Le Parlement a fixé la session de juin comme date butoir pour discuter de ce plan d'actions. La Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie a décidé de collaborer activement à l'élaboration de ce plan pour respecter ce calendrier ambitieux.

Les cantons sont impliqués dans la politique énergétique comme acteurs politiques avec des compétences importantes, comme instances d'autorisation ou comme co-propriétaires des entreprises électriques. L'EnDK insiste donc sur la nécessité de conduire cette réflexion dans le cadre d'un partenariat réel et constructif entre les cantons et la Confédération.

**Renforcement de l'EnDK**

Les directeurs de l'énergie ont également décidé de renforcer leur équipe en ouvrant un bureau à la maison des cantons à Berne. Ils veulent répondre ainsi aux demandes croissantes sur la politique énergétique suisse.

Coire/Fribourg, le 26 mars 2011

**Personne de contact:**

Beat Vonlanthen, Conseiller d'Etat, Président de l'EnDK (026-305 24 00; 079-300 48 62)

**Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie**  
**Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK)**

Les 26 membres des gouvernements cantonaux en charge du domaine de l'énergie se sont regroupés au sein de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK). Instituée en 1979, l'EnDK est le centre commun de compétences des cantons en matière d'énergie. Selon la Constitution, les questions énergétiques dans le domaine du bâtiment sont du ressort des cantons.

L'EnDK, qui comprend aussi la Conférence des services cantonaux de l'énergie (EnFK), encourage la collaboration entre les cantons sur les questions énergétiques et défend leurs intérêts communs. Elle coopère en outre avec des tiers, principalement avec la Confédération.